

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 OCTOBRE 2009

Présents : Christian VUILLAUME, Alain MAIGROT, Jean-Jacques MUTIAUX, Philippe GUYOT, Denis BURY, Laurent MACLE, Franck GUIGNERET, Isabelle HEINIS, Gabrielle RIZZI, André SAILLARD

Excusé : Patrick NICOD

secrétaire de séance : Alain MAIGROT

1. Présentation du projet d'aménagement du "jardin du Froid Pignon" par Madame Hessou

La commune est amenée à donner son avis sur le projet d'aménagement des jardins du Froid Pignon comme le prévoit la convention passée entre la commune et la Communauté de Communes.

Madame Hessou présente le projet préparé conjointement avec la Communauté de Communes. Il prévoit un aménagement des jardins qui permettrait de prolonger le musée et de mettre en valeur les parcelles avec des lieux d'exposition et d'expression qui s'intégreraient dans le site du Château-Chalon.

Le jardin serait constitué de différentes terrasses de formes différentes. La première terrasse serait un lieu de convivialité et les deux autres serviraient aux expositions. La communauté de communes devra valider le projet dans le détail.

. À la fin de cette présentation le Conseil Municipal donne un avis favorable.

2. Problème d'assainissement : changement de la pompe de relevage

Fin septembre Veolia est intervenu au niveau des pompes de relevage. L'une des deux (l'ancienne) ne fonctionnant plus convenablement, il faut envisager son changement. La nouvelle pompe changée en 2008, a coûté environ 2 000€. Le Conseil Municipal décide de procéder au changement de l'ancienne pompe.

3. Traversée d'agglomération : surcoût de l'aménagement

Le surcoût est lié au fait que des aménagements supplémentaires ont été réalisés, notamment le changement des tampons et de nombreuses bouches à clé. Ces aménagements représentent un coût d'environ 9 700€ HT.

4. Ligne téléphonique du château d'eau

Depuis plusieurs années l'abonnement téléphonique de la ligne analogique qui alimente le château d'eau est payé par M Jean Macle. En août, Monsieur le Maire a pris contact avec les services de France Télécom compétents afin de remédier à cette situation. Mais depuis deux mois, et malgré de nombreuses démarches, ce dernier est sans nouvelle des services de France Télécom qui doivent faire des propositions à la Commune dans le but de mettre en place un nouveau système dans le genre de celui qui se fait dans la Commune de Ménétru le Vignoble.

5. Urbanisme

- Point sur les dossiers :

- Monsieur Bouvret a déposé une DP pour la construction d'un poulailler.
- Monsieur Stackler a déposé une demande de certificat d'urbanisme.
- Monsieur Nérot a déposé une DP pour la construction d'un mur en pierre à la place d'une haie de tuilas.
- Monsieur Vidal a déposé une demande de permis modificatif pour la création « d'accolade » au dessus de ses fenêtres.

Depuis peu, les services de la DDEA n'effectuent plus la vérification de la conformité des travaux par rapport au permis de construire. C'est au Maire que revient cette tâche. Lors des vérifications il conviendra de bien vérifier le respect du PC à partir d'une fiche de recollement.

- Indivision Cartier : la première réunion de concertation qui devait avoir lieu a été annulée suite à l'absence de Monsieur Reichardt architecte conseil. Par la suite l'indivision Cartier ne semble plus souhaiter participer à ces réunions de concertation pour lesquelles les représentants de l'indivision avaient donné leur accord devant Madame la Préfète.

Toutefois une réunion a eu lieu en Mairie en présence de Monsieur le Maire, Monsieur Mutiaux, deuxième adjoint, Monsieur Saillard, responsable de l'urbanisme et deux personnes représentant l'indivision Cartier. Lors de cette réunion Monsieur Cartier a demandé aux personnes qui entouraient le maire de sortir.

Dans ces conditions le Conseil décide que si l'indivision Cartier ne répond pas favorablement aux demandes de concertation de la Préfète, la commune prendra un second arrêté interruptif de travaux.

- Monsieur Geneletti : le dossier ZPR est en cours d'instruction devant le procureur.

La question est posée du rôle tenu par Monsieur Reichardt auprès des habitants. Il est convenu d'organiser un rendez-vous avec ce dernier, Monsieur le Maire et les trois adjoints afin de clarifier son rôle de « conseil » que certaines personnes interprètent comme « autorisation accordée »

- Modification du POS

Suite à la demande parvenue en mairie, la question de la révision du POS est abordée. Le conseil municipal a débattu de ce sujet en prenant en compte toutes les charges qui incombent à la commune. C'est à l'unanimité que le conseil a décidé que pour l'instant cette question n'était pas une priorité considérant les investissements envisagés dans d'autres domaines jugés prioritaires.

6. Accessibilité : voirie et bâtiments publics

Les travaux d'accessibilité devront être réalisés avant 2015. Néanmoins, avant fin décembre les communes doivent faire un dossier présentant les périmètres où se pose la question de l'accessibilité. Le Maire propose de créer un groupe de travail pour préparer ce dossier, ce qui constitue les premières économies d'une telle démarche.

7. Bâtiments

Pour mieux s'intégrer dans le bâtiment, les peintures de la porte de la Mairie ont été réalisées par Michel Gros. Il est prévu de changer les volets et la porte de chez Monsieur Nicod qui habite le logement de l'ancienne cure. Un devis sera demandé

Les employés communaux ont nettoyé le toit de l'église et vont travailler sur le captage de la source et ses alentours. De nombreux autres entretiens délaissés sont encore au programme.

8. Groupe de travail sur la circulation et le stationnement dans le village

Le groupe sera composé de Monsieur Saillard, Monsieur Bury, Madame Rizzi, Monsieur Mutiaux sous la responsabilité de Monsieur Guyot. L'objectif est de préparer le projet de stationnement dans la commune pour l'été 2010 afin d'en assurer la communication aux habitants durant le printemps 2010.

9. Repas de la commune

Il aura lieu le dimanche 18 octobre au foyer rural mis à disposition pour cette journée. La commission animée par Mmes Rizzi et Heinis a retenu la proposition du Clos Fleuri pour le menu.

10. Achat de drapeaux

Les drapeaux actuels étant usagés, le maire propose d'en acheter de nouveaux, y compris un européen.

11. Travaux d'égoutage avec l'association foncière

Certains chemins communaux sont à élaguer avant l'hiver. Comme l'association foncière a prévu de faire venir l'entreprise Raymond pour ses chemins, il est prévu de demander à cette entreprise de réaliser ceux de la commune en même temps.

12. Enfouissement de la ligne EDF

Le projet d'enfouissement de la ligne EDF qui vient de Voiteur avance. Dans le cadre de ces travaux le conseil municipal a décidé de changer également le transformateur. Le coût de ce changement s'élève à 59 960€. Suite aux démarches engagées, ce transformateur devrait bien s'intégrer dans le site. Actuellement il resterait à la charge de la commune la somme de 11 152€ mais le maire est optimiste pour réduire encore cette participation au moins de

moitié. Le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux qui pourraient intervenir peut-être en fin d'année. Le SIDEC sera maître d'œuvre dans cette opération.

13. ONF

Le conseil adopte à l'unanimité la délibération proposée par l'ONF concernant les parcelles réservées pour l'affouage et les ventes de bois de 2010.

Dans le même temps le conseil municipal fixe les tarifs de l'affouage pour 2009 et 2010, qui seront les suivant :

2009 : 38€ par feu

2010 : 45€ par feu

Il est précisé que l'ONF récupère désormais une partie des recettes liées à l'affouage pour payer les travaux liés à cette opération.

14. Relevé des compteurs d'eau

Michel Macle ne souhaitant plus s'occuper du relevé des compteurs d'eau. Le Maire le remercie pour le travail qu'il réalise actuellement bénévolement et il propose de former des groupes de deux conseillers et de se répartir les habitations afin de réaliser un diagnostic de tous ces compteurs. Chaque groupe devra remplir une fiche de renseignements par compteur. Le travail pourrait commencer en novembre.

Questions diverses

- Pyramide de la communication : Monsieur Mutiaux présente la nouvelle pyramide de transmission rapide de l'information aux habitants. Chaque conseiller a une liste de personnes à prévenir en cas d'urgence.

- Mesure du taux de chlore dans l'eau : actuellement ces mesures sont réalisées par Monsieur le Maire à son domicile. Il existe un système de mesure à placer au centre du village. Un devis de 6000€ a été proposé avec la possibilité d'avoir une carte SIM qui permettrait de prévenir en cas de mauvaise chloration. Le problème est de savoir où installer ce système qui consomme de l'eau.

- Facture branchement eaux usées Thierry Dole : l'entreprise DBTP a réalisé les travaux de branchement des eaux usées chez Monsieur Dole Thierry. La commune a payé ces travaux effectués dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau. Le conseil Municipal décide de facturer ces travaux à Monsieur Dole pour un montant de 1 740,12€

- Monsieur Ryon a évalué le coût de la restauration du tableau commencé lors des journées du patrimoine de 2008. Pour une bonne restauration il faut compter environ 6 000 à 7 000€. Il faudrait voir pour faire appel à la fondation du patrimoine qui pourrait subventionner cette restauration. Il faut également savoir où le tableau pourra être exposé une fois rénové.

- Le conseil décide d'installer une cuve pour stocker le carburant qui alimente le tracteur dont se servent les employés communaux.

- Le déneigement sera assuré par M. Claude Daumard qui demande à ce que soit facilitée l'installation de la lame sur son tracteur. Le conseil confirme qu'il suffit de valider et de réaliser la proposition d'amélioration par l'entreprise Rouge

- Le conseil décide de participer aux frais d'assurance du personnel supportés par la commune du Vernois au prorata des heures effectuées par Antoine.

La séance est levée à 23h20

Prochain conseil municipal le 25 novembre 2009